

Paiements

Accréditif

Plus d'infos sur :
valiant.ch/devises

Vous vendez des marchandises à l'étranger et voulez avoir la certitude que vos livraisons seront bien réglées? Ou, à l'inverse, vous achetez et souhaitez vous protéger en ne payant que lorsque vous avez reçu la marchandise? Avec un accréditif, les deux parties sont gagnantes. Nous vous aidons à l'établir.



En bref

- Instaure la confiance lorsque l'acheteur et le vendeur ne se connaissent pas
- Grande sécurité de paiement et de livraison
- Vous pouvez optimiser la gestion des liquidités lorsque vous importez
- La solvabilité de l'acheteur est garantie par nos soins lorsque nous établissons l'accréditif et peut être renforcée par la banque à l'étranger
- Avec les autres banques participant à l'opération, nous nous chargeons des relations peu sûres dans le pays d'importation et d'exportation
- Directives déterminantes:
 - Règles et usances uniformes de l'ICC en matière de crédits documentaires RUU 600 (2007)
 - ICC International Standby Practices ISP 98 (1999)



Conditions

- Commission d'ouverture de 2‰ par trimestre, avec un minimum de CHF 200.00
- Commission de vérification documentaire de 2‰, avec un minimum de CHF 200.00 par utilisation
- Commission de notification de 1‰, avec un minimum de CHF 200.00 et un maximum de CHF 1500.00 pour les accréditifs à l'exportation entrants
- Frais de port / SWIFT CHF 20.00
+ éventuelles commissions tierces (pour les accréditifs à l'exportation, les frais tiers peuvent être plus élevés que ceux facturés par Valiant)